

MOTION DES CHAMBRES CONSULAIRES ALSACIENNES POUR LA FLUIDITÉ DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'ESPACE RHÉNAV 6 septembre 2017

A l'occasion de la Journée de l'Économie Alsacienne du 6 septembre 2017 sur le thème « Osons l'Europe », les Présidents des trois chambres consulaires alsaciennes - la Chambre de Métiers d'Alsace, la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole et la Chambre d'Agriculture Alsace - ont adopté la déclaration suivante :

« Les Chambres consulaires alsaciennes décident de se mobiliser et d'**unir leurs efforts pour favoriser la fluidité des activités économiques et du marché du travail** de part et d'autre des frontières dans la **grande région du Rhin Supérieur**.

Situé au cœur de l'Europe, le Rhin Supérieur composé de l'Alsace, du Sud du Palatinat, du pays de Bade et du Nord-Ouest de la Suisse, est l'un des territoires les plus dynamiques et les plus prospères de l'Union Européenne. Avec **6 millions d'habitants**, **200 000 entreprises** performantes et un **PIB de 245 milliards d'euros**, il constitue un levier de développement essentiel pour notre économie et nos emplois.

Pour stimuler l'activité économique transfrontalière dans cet espace rhénav, des mesures d'harmonisation sont bien sûr attendues de la part des Etats et des instances européennes. Les chambres consulaires alsaciennes - porte-paroles des dirigeants d'entreprises de l'artisanat, du commerce, des services, de l'industrie et de l'agriculture - ont choisi de faire avancer concrètement et à leur échelle la convergence vers des règles communes et équitables.

- Elles s'engagent à détecter les **distorsions de normes, de réglementations, de charges et de procédures** ainsi que les **complexités administratives** qui constituent des **entraves à l'activité des entreprises**, notamment celles qui faussent la concurrence et le marché du travail.
- Elles cibleront **tout au long de l'année les distorsions ou complexités** pour les **porter à la connaissance** des collectivités territoriales, des organismes chargés des normes et réglementations, des services de l'Etat ou de toute autre entité susceptible de les faire évoluer, **en collaboration étroite avec nos voisins Allemands et Suisses**. Une équipe dédiée, composée de représentants des trois Chambres consulaires, sera chargée du suivi opérationnel de cette action.
- Les Chambres feront des **propositions d'harmonisation** et exerceront un **lobbying soutenu pour faire avancer concrètement les choses**. Nous rendrons compte annuellement aux chefs d'entreprises, de l'avancée des démarches engagées.

Grâce à cette politique concrète de progrès pas à pas, les Chambres consulaires alsaciennes espèrent stimuler l'enthousiasme de nos entrepreneurs pour l'Europe, contribuer à une dynamique économique positive, ouvrir de nouvelles portes pour l'emploi de nos jeunes et renforcer le rayonnement de l'Alsace à l'international.

Jean-Luc HEIMBURGER

Président de la CCI
Alsace Eurométropole



Bernard STALTER

Président de la Chambre
de Métiers d'Alsace



Laurent WENDLINGER

Président de la Chambre
d'Agriculture Alsace



